

Parti socialiste neuchâtelois

Section de Laténa
Daniel Rotsch – Secrétaire
Sous-les-Ouches 1
2074 Marin-Epagnier



Parti socialiste
Laténa

PROCES – VERBAL

Assemblée générale

2 mai 2024

Bâtiment du BSP à Hauterive

Début de séance : 20h00

Ordre du jour :

1. Bienvenue et appel
 2. Procès-verbal du 8 février 2024
 3. Processus de nomination des candidat·e·s au Conseil communal
 4. Présentation des candidat·e·s au Conseil communal
 5. Débat en l'absence des candidat·e·s au Conseil communal
 6. Validation des candidat·e·s au Conseil communal au bulletin secret
 7. Agenda : discussions entre présidents, réunions de groupe
 8. Divers
-

1. Bienvenue et appel

Présidente de séance : Pascal Giron, Nathalie Steullet Wintgens

Présents-tes : 33 membres selon liste des présences en annexe.

Excusés-ées : Célia Jeanneret, Maurice Binggeli, Silvia Carolillo, Eric Flury, Sophie Wang,

2. Procès-verbal du 8 février 2024

A traiter :

Validation du procès-verbal de l'assemblée générale du 8 février 2024

Discussions :

Néant

Décision :

Procès-verbal validé à l'unanimité, avec remerciements à son auteur.

3. Processus de nomination des candidat·e·s au Conseil communal

A traiter :

- Compte-rendu sur la campagne électorale et sur le résultat du scrutin.
- Stratégie au niveau des relation entre les groupes
- Rapprochement avec un groupe politique
- Stratégie de répartition des sièges du Conseil communal

Discussions :

- Compte-rendu sur la campagne électorale et sur le résultat du scrutin.
 - Après présentation du détail des résultats des élections par Paola Attinger-Carmagnola (pptx en annexe), on se questionne sur la représentation des partis en « queue » de liste dans les commissions. On constate effectivement que l'UDC et le PVL ne siègeraient dans aucune commission. Il leur appartient de s'approcher des autres formations. Quelle stratégie si le PLR présente 3 candidat.es. Même si la mathématique de la répartition des sièges n'est pas forcément partagée par tous les groupes, il est important que le PS présente deux candidat.es.
- Stratégie au niveau des relation entre les groupes – Pascale Giron rapporte que des éléments ont animé aussi les débats, qui devront être repris ultérieurement : La question du positionnement sur le 3ème pôle économique : sensible aussi dans la perspective des alliances avec les verts. Anne-Claude propose d'avoir des débats au sein de la section sur le 3ème pôle ou sur d'autres thèmes, et d'ouvrir donc la discussion au-delà du comité et/ou du groupe. Présidentes : Demande entendue et reçue. Daniel Rotsch rappelle qu'il y a 6 grands projets sur lesquels il y aura lieu de prendre position, sans doute au-delà du groupe.
- Rapprochement avec un groupe politique – Pas de débat à ce sujet.
- Stratégie de répartition des sièges du Conseil communal
 - Est soumise au vote la proposition suivante :
 1. Le vote qui est soumis est le suivant : Stratégie à deux candidats.
 2. Le reste de la stratégie viendra ensuite.

- David Wintgens prend la parole à la demande des présidentes : la question qui s'est posée est de savoir si le comité part avec deux candidatures strictement ou si d'entrée de jeu il prévoit une alternative. C'est donc la variante 1 qui a été retenue (deux candidat·e·s), et acceptée à l'unanimité

Décision :

- La stratégie à deux candidat·e·s est plébiscitée à l'unanimité.

4. Présentation des candidat·e·s au Conseil communal

A traiter :

- Audition des candidats au Conseil communal
- Discussion sans la présence des candidats
- Election (mode d'élection : main levée, bulletin secret, autre ?)

Discussions :

- Audition des candidats au Conseil communal
 - Deux candidatures sont proposées :
 - Vanessa Renfer de Enges
 - Daniel Rotsch de La Tène
- Tous deux présentent leurs parcours privé, professionnel, politique et développent leurs motivations
- Discussion sans la présence des candidats...
- Election (mode d'élection : main levée, bulletin secret, autre ?)
 - Les deux candidatures ont été plébiscitées à main levée.

Décision :

- Vanessa Renfer et Daniel Rotsch sont les deux candidat·e·s du PS Laténa qui seront proposé·e·s à l'élection par le Conseil général le 20 juin 2024.
- Il n'y aura pas de négociation avec les autres groupes politiques pour déterminer ou non d'une quelconque légitimité de l'objectif du PS Laténa de présenter deux candidats.

5. Débat en l'absence des candidat·e·s au Conseil communal

A traiter :

- ...

Discussions :

Le secrétaire étant candidat au Conseil communal, il n'a de fait pas participé au débat.

Décision :

- Aucun détail du débat n'est relaté dans le présent procès-verbal.

6. Validation des candidat·e·s au Conseil communal au bulletin secret

A traiter :

- Validation de l'un·e ou l'autre des candidat·e·s ou les deux selon la stratégie retenue (cf. point 4)

Discussions :

...

Décision :

- Les deux candidat·e·s ont été plébiscités à main levée, à l'unanimité des membres présents.

7. Agenda : discussions entre présidents, réunions de groupe

A traiter :

- Cheff·e de groupe.

Discussions :

Pascale rappelle qu'il faudra un·e chef·fe de groupe et éviter le cumul avec la fonction de co-président·e de section. Marc Renaud précise ce qui suit:

- Le 14 mai, une proposition d'OJ sera validée par le Copil puis transmise dans les 2-3 jours aux candidat.es.
- La convocation avec l'OJ sera envoyée le 3 juin.
- Les présidentes conviennent qu'un Doodle sera adressé aux élu.e.s.

Il est précisé que tous les membres de la section seront conviés à participer à cette séance. Discussion avec les candidats des autres groupes ? Attention de sauvegarder les discussions entre les présidences de groupes. Nicolas Droz : invite à prévoir une audition des candidat.es. JC Berger : est d'un autre avis et rappelle la pratique de Saint-Blaise qui adoubaient les candidatures proposées par les autres. Il craint qu'on n'ouvre la boîte de Pandore. Mais rappelle qu'il est arrivé qu'un candidat présenté par un parti ne soit pas accepté par les autres. Pascale Giron : on va vivre un changement de braquet. Les pratiques des villages vont-elles perdurer ? Paola Attinger-Carmagnola : on doit être attentifs aux petits groupes qui pourraient rejoindre des plus grands.

Décision :

- La présidence lance un sondage pour la prochaine séance du groupe.

8. Divers

- Andreas Britz insiste sur la mise en œuvre rapide des mesures proposées par les GT qui ont œuvré à l'élaboration de la convention de fusion. Elles ne sont pas toutes forcément complexes ou onéreuses. A trop attendre on risque de perdre la dynamique de départ.

L'assemblée est close à 22h00

Marin

Rédacteur du PV – Daniel Rotsch